



PANGAHARI

Le bulletin d'information de l' Association Ouanienne
de Floirac – France - Comores



SOMMAIRE

Editorial	p. 1
Mot du Président	p. 1
Activités culturelles	p. 2
La mini biographie	p. 2
La parole est à vous	p 2,3,4
Poésie	p. 4
Le saviez – vous	p.4
Programme culturel	p. 4

A.O.F.Fra.C

**Association Ouanienne
de
Floirac – France
et
Comores**

**5, rue Jean Moulin
appt. 473
33270 FLOIRAC**

aoffrac@hotmail.com

PANGAHARI

NUMERO 12

Mars – Avril
Mai – Juin
Année 2004

**Rédaction / Mise en page
réalisées par
Melle MOHAMED Rachidat.**

EDITORIAL

**Cher adhérent,
Cher sympathisant,
Cher ami,
Cher lecteur,**

Que d'émotions !

En effet que d'émotions depuis la création de PANGAHARI en juillet 2000.

En effet, cela fait maintenant quatre années que je m'occupe de la rédaction et de la mise en page de notre bulletin d'information. Quelle joie à chaque parution avec le défi permanent de réaliser un numéro riche et intéressant.

A ce sujet je tiens à présenter mes sincères remerciements aux lecteurs et toute ma reconnaissance aux personnes qui ont œuvré pour mener à terme ce qui n'était qu'un simple sujet de conversation.

Maintenant que PANGAHARI a atteint sa maturité, je vous informe de ma décision de passer le relais à Melle MOHAMED Rachidat qui sera désormais la nouvelle rédactrice en Chef. Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil et de la soutenir dans ses nouvelles fonctions. Ainsi, je pourrai me consacrer à d'autres missions relatives au développement de l'A.O.F.Fra.C tout en ayant un œil attentif sur l'avenir de notre journal.

Merci, encouragements et réussite à Rachidat !

Moktar MOHAMED

Mot de la Rédactrice

Comme vous avez pu le lire précédemment, je prends le relais de la rédaction de notre bulletin d'information. Et c'est avec grand honneur que je m'acquiesce de cette tâche que j'espère mener à bien ! Et pour cela je vais avoir besoin de l'aide de chacun, de vos idées et vos articles sont indispensables.

Je tiens à remercier Moktar ainsi que les membres du bureau qui m'accordent toute leur confiance dans la rédaction de PANGAHARI !

Pour ce numéro 12, je vous propose un « HORS - SERIE ». Ce premier journal de l'année 2004 est une rétrospective regroupant certains articles des précédentes parutions. Alors je vous souhaite une bonne lecture à toutes et à tous !

Rachidat MOHAMED

MOT DU PRESIDENT

A l'occasion de ce nouveau numéro de PANGAHARI de l'association que j'ai l'honneur de présider depuis bientôt 2 ans et pour ne pas faillir à l'une de nos règles, il m'eut fallu y adjoindre cette rubrique « le mot du président ». Que de chemin parcouru et tant de moments inoubliables depuis la création de l'AOFFRAC.

Mais ceci dit c'est avec une énorme tristesse que je vais vous quitter car pour ceux qui l'ignorent j'ai décidé qu'après une retraite amplement méritée, je devrais rentrer au pays, les Comores, pays auquel je suis resté fidèle. Mon retour est prévu d'ici deux ou trois mois. Aussi, je profite de cette opportunité pour adresser ma gratitude à la municipalité de Floirac grâce à laquelle nous organisons nos festivités dans de bonnes conditions (salle, matériel, ...) ainsi qu'à tous les membres du bureau. J'adresse également mes sincères remerciements aux compatriotes, amis, sympathisants et membres de l'A.O.F.Fra.C qui n'ont jamais ménagé leurs efforts pour que l'association aille de l'avant.

Je m'engage solennellement, si cela vous intéresse bien sûr, à être l'interlocuteur de l'association à Ouani et dans chacun de mes déplacements dans les îles Comores.

Ceux qui ont des idées partagez-les avec les autres !

Le Président Ahamed MOHAMED

ACTIVITES CULTURELLES

EXPOSITION CULTURELLE

Notre exposition culturelle annuelle s'est déroulée le 7 février 2004 à la Maison des Arts et Loisirs de Floirac. A ce sujet, nous remercions tous les visiteurs ainsi que les membres qui se sont mobilisés.

JOURNEES CULTURELLES DE L'ACCF et de l'AEDOM

L'AOFFRAC par l'intermédiaire de ses membres a eu l'honneur d'être présente aux journées culturelles de l'ACCF (*Association Culturelle des Comores en France*) à Poitiers le 28 février ainsi qu'à celle de l'AEDOM (*Association d'Entraide Des Ouaniens de Marseille*) le 6 mars dernier à Marseille. Comme vous le savez l'AOFFRAC entretient depuis longtemps des relations d'amitié et de fraternité avec ces associations.

MINI BIOGRAPHIE DE L'A.O.F.Fra.C

A l'orée de l'expiration de mon mandat de président, je tenais à faire une mini – biographie de notre association.

Cette dernière appelée jadis AOB (Association Ouanienne de Bordeaux) a été fondée le 21 novembre 1998 à Villenave d'Ornon en Gironde avec comme but de faire valoir la culture et le folklore comoriens et de participer au développement de la ville de Ouani mais aussi de partager sa culture avec d'autres personnes qui s'y intéressent.

L'Association Ouanienne de Bordeaux est une association à but non lucratif soumise aux exigences de la loi du 01 juillet 1901.

Elle est non seulement apolitique mais elle n'a pas non plus le droit de véhiculer ou de faire véhiculer des idées fanatiques religieuses.

En Mars 2002 les modifications de statut ci-dessous ont été votées :

1/ Le changement du nom de l'association :

L'AOB devient alors A.O.F.Fra.C (Association Ouanienne de Floirac – France – Comores). L'objectif étant d'insérer dans la dénomination de l'association les pays et les villes auxquels nos actions sont destinées en priorité.

2/ le transfert du siège social :

L'association conserve son siège social à Floirac. Toutefois, il est transféré au 5, rue Jean Moulin –Appt 473 – s/c M et Mme ABASSE Abdouroihamane 33270 FLOIRAC.

3/ Elargissement des objectifs de l'association :

Outre la promotion de la culture et du folklore comoriens, l'A.O.F.Fra.C va jouer un rôle humanitaire, faciliter l'insertion de comoriens en France et favoriser les actions de solidarité entre ses membres.

L'A.O.F.Fra.C souhaiterait concrétiser divers projets aussi bien en France qu'aux Comores. Cela nous permettrait de participer davantage à la vie culturelle de notre commune et de contribuer à la résolution de certains problèmes que connaissent les Comores, notamment dans le domaine de l'enseignement ou celui de la santé. Comme vous le savez, pour le moment, les principales ressources de l'AOFFRAC proviennent essentiellement des cotisations annuelles et droit d'entrée de ses membres et surtout des festivités culturelles (exposition, journée) que nous organisons chaque année ou auxquelles nous participons en qualité d'invités tel que par exemple au Marché Africain organisé à Pessac par la mairie de cette ville et l'association DECLIC EUROPE AFRIQUE.

Depuis 2002, l'AOFFRAC prend part à la fête de l'été que la ville de Floirac organise. C'est également avec plaisir que l'AOFFRAC a participé à la commémoration de la loi 1901 célébrée en 2001. Aussi, la participation de notre association à ces différentes festivités nous a permis non seulement de faire connaître la culture, le folklore et la gastronomie des Comores, mais aussi de participer selon nos moyens et disponibilité à la vie associative de FLOIRAC.

Sans optimisme aucun, je suis convaincu que l'AOFFRAC a encore de nombreuses années à vivre.

Le Président Ahamed MOHAMED

LA PAROLE EST A VOUS

Cette rubrique est la votre. N'hésitez pas à nous envoyer vos écrits, réactions... sur l'AOFFRAC, vos projets, Ouani, les Comores...à l'adresse de l'association.

VOICI UNE SELECTION D'ARTICLES QUI NOUS ONT TOUCHÉ (liste non exhaustive) :

OU SE SITUENT LES COMORES ?

C'est bien souvent la question à laquelle nous nous heurtons lorsque nous parlons des Comores aux non-comoriens lors de nos différentes expositions. Alors nous tentons, tant bien que mal, de les aider à s'y retrouver face à une carte du monde « imaginaire ».

Les Comores, petit de taille mais grand de nom. Précisons que ces îles portent également le nom majestueux d'« Iles de la Lune » ou encore d'« Iles aux parfums ». Entre la Côte-Est de l'Afrique et le Nord-Ouest de Madagascar, juste à l'entrée du canal de Mozambique, les Comores s'érigent dans toute sa splendeur tel un petit paradis. Cet archipel est composé de quatre îles : *NGAZIDJA* (La Grande-Comores), *NDZOUANI* (Anjouan), *MOILI* (Mohéli) et *MAORE* (Mayotte). Chacune a son histoire et ses coutumes mais une seule religion est partagée par tous : l'Islam. Alors comment éviter que notre patrie ne reste pas dans l'ombre ? Les Comoriens et surtout les Ouaniens de l'île d'Anjouan ont choisi de remédier à cette ignorance à travers l'AOFFRAC qui s'engage à faire connaître les Comores et la ville d'Ouani par tous les moyens en Aquitaine.

Mariama HALIDI (Pangahari n°2)

Droit à l'enfance

Le 20 novembre 2003, nous fêterons la Journée Nationale des Droits de l'Enfant (JNDE) et nous sommes tous invités à l'occasion de cette journée à une réflexion profonde sur l'enfance et en particulier sur l'enfance en danger. Il est important d'éveiller les consciences sur les droits des enfants, surtout dans notre beau pays, les Comores, qui ne sont pas épargnées par le phénomène de la maltraitance.

La Déclaration des Droits de l'Enfant adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989 pose des principes fondamentaux relatifs aux droits de l'enfant parmi lesquels :

1) L'enfant pour l'épanouissement harmonieux de sa personnalité a besoin d'Amour et de Compréhension. Il doit autant que possible grandir sous la responsabilité de ses parents et dans tout état de cause, dans une atmosphère d'affection et de sécurité morale et maternelle.

2) L'enfant doit être protégé contre toute forme de négligence, de cruauté et d'exploitation (...). Ces principes me permettent de pointer du doigt certaines pratiques parmi d'autres mais non moins révoltantes qui existent chez nous : celle qui consiste à « enlever » un enfant à ses parents sous le prétexte fallacieux de l'éducation, pour l'exploiter et en faire un enfant à tout faire sans lui offrir l'éducation et la sécurité promise auxquelles il a droit.

Il faut également dénoncer les sévices corporels infligés aux enfants qui suivent les cours dans les écoles coraniques. L'éducation religieuse fait partie du développement de l'enfant dans les états où la religion est religion d'Etat. Cependant elle doit être enseignée dans des conditions qui respectent la liberté et la dignité de l'enfant. Les adultes qui disposent du savoir n'ont pas le droit de profiter du manque de maturité physique et intellectuelle de l'enfant pour lui infliger des blessures car l'enfant a droit à tous les égards, parce qu'il a tout simplement droit à l'enfance.

Il est donc de notre devoir en tant qu'adulte responsable de dénoncer toute maltraitance faite à un enfant. N'oublions pas les chiffres insupportables communiqués par l'

Observatoire National de l'Enfance en Danger en France.

- 6600 victimes de coups et blessures graves
- 6800 agressions sexuelles
- 5400 cas de négligence lourde et cruauté mentale.

Il nous reste à imaginer l'ampleur de ce phénomène à l'échelle des Comores pour lesquelles nous n'avons pas de chiffres officiels.

La JNDE doit être, pour nous Comoriens, l'occasion de nous pencher sur cette question primordiale. Il est donc important que l'AOFFraC s'engage à mener une réflexion sur ce thème de l'enfance maltraitée et qu'elle envisage de mener des actions de sensibilisations auprès des familles et des enfants parce que l'enfant a le droit de grandir dans les meilleures conditions et parce que l'enfant a droit à l'enfance.

Fatiha ADIHAME (Paru dans Pangahari n°11)

SOS Enfance maltraitée : 119
Stop Discrimination raciale: 114

A Méditer

Depuis novembre 1968 que je suis arrivé en France, j'ai eu l'occasion comme beaucoup d'entre vous de côtoyer diverses associations, étrangères ou françaises et d'assister à certaines de leurs réunions associatives. J'ai été et suis toujours marqué par le sérieux et le dévouement de leurs membres qui ont toujours fait preuve d'ouverture et de largesse d'esprit.

Bon nombre de ces associations "étrangères" ont réussi à faire en sorte que des métropolitains, des personnes de tout horizon y adhèrent et deviennent membres actifs, allant même jusqu'à se rendre dans certains pays hors hexagone, en groupe ou à titre individuel pour évaluer les besoins de ces pays, notamment africains. Cet état de fait m'amène à citer un proverbe que vous connaissez tous, je cite : "donne un poisson à quelqu'un, il le mangera le jour même, et apprends lui à pêcher, il mangera du poisson presque tous les jours", fin de citation.

Plusieurs fois, alors que j'étais encore en activité, souvent, des personnels médicaux, paramédicaux et moi-même

avons été chargé de la mise en condition sanitaire avec matériels et médicaments, un groupe d'élèves infirmières qui avaient pris l'initiative, après avoir collecté les fonds nécessaires elles-mêmes, d'aller rénover un dispensaire ou pour faire de l'AMG (aide médicale gratuite) à l'arrière pays d'un état africain comme le Bénin ou le Burkina Faso pour ne citer que ces deux-là.

Jusqu'aujourd'hui je me suis toujours posé la question : pourquoi pas les Comores. Certes il y a aux Comores des ONG (organisations non gouvernementales) ainsi que des organismes de l'ONU (Nations Unies). Mais depuis le temps, comment se fait-il que le pays en soit toujours au même point ou alors je me trompe. Je ne nie pas que la présence de ces organisations est facteur de création d'emplois au profit de certains (es) compatriotes mais on peut toujours faire mieux.

Je suis persuadé que si toutes les associations comoriennes en France faisaient en sorte que la population et ou les autorités françaises s'investissent dans le développement de notre pays, à titre individuel ou associatif (même si cela ne fait pas beaucoup plaisir à certains d'entre nous) elles parviendraient à obtenir bon nombre d'avantages pour notre pays. Une chose simple: le jumelage entre une école française et une école comorienne.

Je ne peux rester insensible à un état de fait : le nombre de médecins et infirmiers (es) comoriens en France qui ne se donnent pas la peine de s'unir sous forme d'association pour essayer tout en groupe d'inciter les organismes médicaux et pharmaceutiques français à nous venir en aide aux Comores, surtout à Anjouan et à Mohéli où la santé et l'enseignement laissent à désirer.

A l'heure actuelle pour pouvoir se faire soigner à Anjouan, il faut poser sur la table, argent et tout le matériel nécessaire à l'intervention chirurgicale ou médicale (système de la médecine des riches). Alors je vous laisse méditer et suis disposé à m'exprimer encore plus dans ce domaine.

*Le Président Ahamed MOHAMED
(Paru dans Pangahari n° 11)*

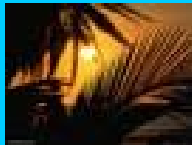
PROGRAMME E CULTUREL

JOURNEE CULTURELLE DE L'AOFFraC

Samedi 29 Mai 2004

Maison des Arts et Loisirs de
Florac à partir de 11 heures.

NB : lundi 31 mai 2004 est
férié car lundi de
Pentecôte



"VIVE LES COMORES"

J'ai reçu et lu avec beaucoup de plaisir le n° 10 du journal "PANGAHARI".

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à tous les membres de l'AOFFRAC qui, tous les ans, permettent aux jeunes ressortissants comoriens de Bordeaux d'être près de leur culture. Ils nous rappellent, que nous sommes ici en France, pour apprendre, nous instruire, nous ouvrir à d'autres horizons, ...sans oublier le plus important.

Nous devons, en effet, prendre conscience que nous avons la chance d'être issus d'un pays avec une culture authentique et digne d'être préservée et transmise aux générations futures. La démarche entreprise depuis quelques années par les associations culturelles comoriennes en France, à savoir faire découvrir notre culture aux enfants comoriens nés en France et aux français eux même, est tout à fait respectable et mérite notre soutien.

Nous devons nous investir et encourager nos parents. Nous devons aussi être capables plus tard de prendre la relève afin que notre culture puisse être reconnue partout.

Nadia ABSOIR

BORDEAUX (33)

(Paru dans Pangahari n°11)

Merci de m'avoir adressé le numéro 10 de Pangahari et bravo pour la qualité, aussi bien de la forme que du fond, qui tranche avec les précédents numéros. Simple et clair, le journal aborde des sujets et informations intéressants pour nos jeunes qui sont nés et qui vivent hors du pays d'origine de leurs parents. Cela réchauffe nos cœurs. Au-delà des membres de votre association auxquels il s'adresse avant tout, ce journal devra intéresser beaucoup d'autres personnes. Encore une fois, bravo ! Et j'attends avec impatience le prochain numéro. Merci !

Ahamed Chamanga

NANTERRE (92)

(Paru dans Pangahari n°11)

UN PEU DE POESIE



F e m m e ,

Afghane , Occidentale ou Noire

Tu restes notre espoir

Quand bien même les bombes

Des hommes creusent des tombes

Et font couler tant de larmes

Sous le feu des armes

Tour à tour fille , sœur , mère

Tu fais de moi le plus fier des pères

Ta beauté et ta douceur

Font palpiter nos cœurs

Que tu remplis sans cesse

De joie et d ' allégresse

Djamal MOHAMED

(Paru dans Pangahari n° 9)

LE SAVIEZ – VOUS ?

Le **Karthala** est un jeune volcan situé au centre de la **Grande-Comore**, long de 30 km et large de 15 km.

Ce grand cône volcanique de **2361 mètres d'altitude** est toujours en activité et son sommet est presque toujours enveloppé de nuages.

Le sommet du Karthala s'est effondré formant ainsi une caldeira (élargissement circulaire du cratère d'un volcan après une éruption et qui peut se transformer en cratère-lac). Cette caldeira mesure 4 km de diamètre du Nord au Sud et 3 km d'Est en Ouest. C'est l'un des **plus grands cratères du monde**.

L'activité volcanique a toujours été l'objet de nombreuses croyances populaires. Selon une légende, un « djinn » (un esprit) aurait volé la bague du prophète Mahomet et l'aurait jetée au sommet du Karthala où s'ouvrit la caldeira.

(Paru dans Pangahari n° 6)